



Procès-verbal
Conseil d'Administration



Procès-verbal
Réunion 10/01/2023



Par Benjamin GUILBAUD, Coordinateur CPTS





Procès-verbal Conseil d'Administration CPTS

Le 10/01/2023 de 20h30 à 22h30

Sont présents :

Armelle PELLETIER, Psychomotricienne - membre CA
Cédric AUBERT, Masseur-Kinésithérapeute - membre CA
Céline GEORGES, Infirmière - membre CA
Dominique DUBOIS, Médecin généraliste - membre CA
Elodie TENAILLEAU, Infirmière - membre CA
Emmanuelle VALAIS-JOYEAU, Médecin généraliste - Présidente
Isabelle BRIEAU, Pharmacienne - membre CA
Isabelle GUIGNARD, Orthophoniste - Vice-Présidente
Sarah FORTANNIER, Infirmière - Secrétaire
Stéphanie MENDES, Biologiste - membre CA
Elisabeth BOUTEILLER, Adjointe administrative et communication
Benjamin GUILBAUD, Coordinateur

Est excusé :

Nicolas PLAUD, Infirmier - membre CA
Fabienne FERRE, Pharmacienne - membre CA
Jérôme BARRAUD, Pharmacien - membre CA
Philippe COLLEN, Médecin généraliste - Trésorier

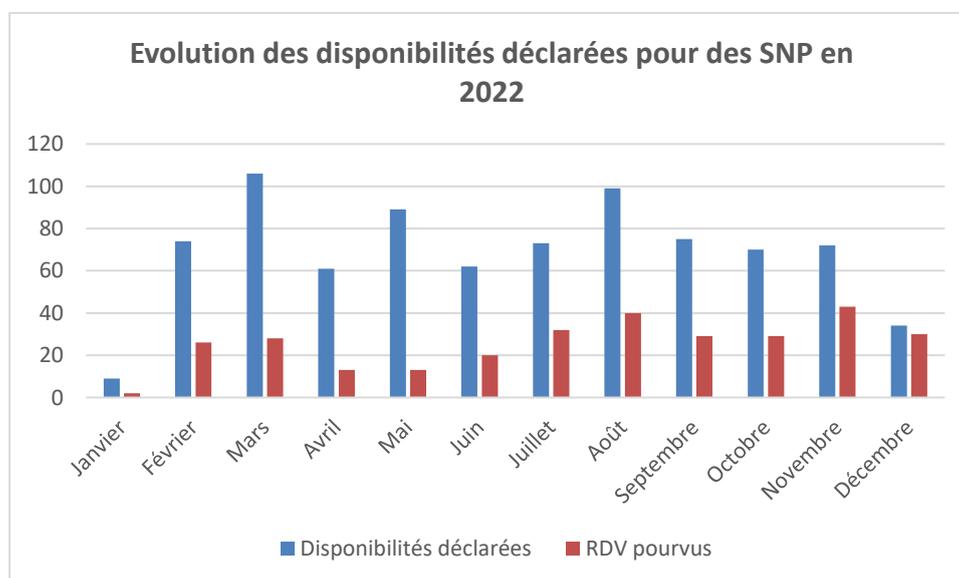
Ordre du jour

1. Point d'étape Soins Non Programmés et Service d'Accès aux Soins
2. Dynamique Inter-CPTS
3. Ateliers co-développement missions ACI 2023

1. Point d'étape sur les soins non programmés

Offre et demande de soins non programmés après régulation 116-117

2022		
Mois	Disponibilités déclarées	RDV pourvus
Janvier	9	2
Février	74	26
Mars	106	28
Avril	61	13
Mai	89	13
Juin	62	20
Juillet	73	32
Août	99	40
Septembre	75	29
Octobre	70	29
Novembre	72	43
Décembre	34	30
TOTAL	824	305



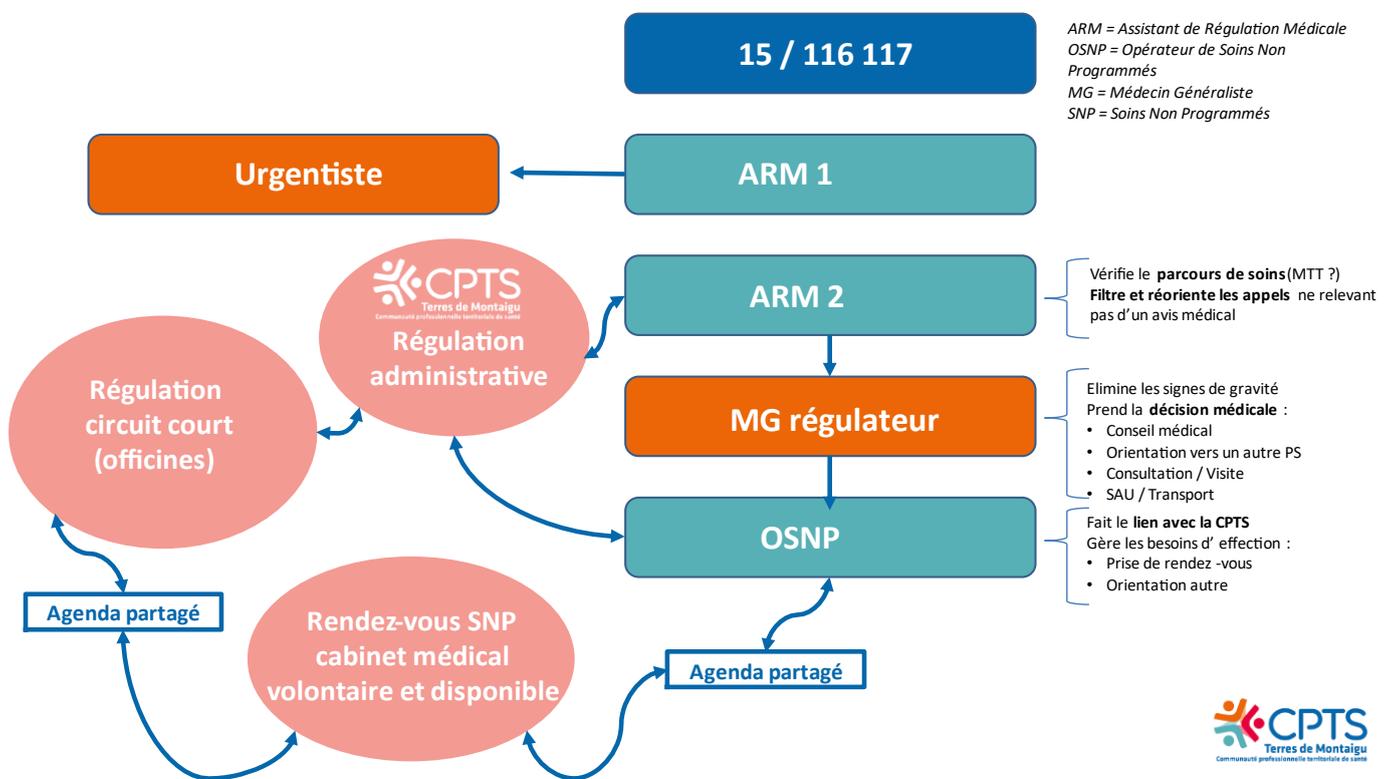
Profil type des patients (questionnaire rempli par les médecins effecteurs / 94 % taux de retour)

Provenance des patients		
	Nombre	Pourcentage
CPTS Terres de Montaigu	104	48%
Hors CPTS TdM	112	52%
TOTAL	216	100%
Situation médicale		
	Nombre	Pourcentage
Patients sans médecin traitant	93	44%
Patients hors résidence	26	12%
Médecins traitant indisponibles	89	43%
Autre	1	0%
TOTAL	209	100%

Motif ou diagnostic		
	Nombre	Pourcentage
Traumato	19	7%
Douleurs musculaires/articulaires/osseuses (sans trauma)	44	16%
Douleurs abdominales	25	9%
Cardiopulmonaire	16	6%
Infectieux	118	43%
Santé Mentale	10	4%
Grossesse	1	0%
Certificat médical	4	1%
Renouvellement ordonnance	4	1%
Autre	23	8%
Non rempli	11	4%
TOTAL	275	100%
Devenir		
	Nombre	Pourcentage*
Traitement	180	71%
Réévaluation	15	6%
Examens complémentaires	33	13%
Avis spécialisé	14	6%
Réorientation urgences	11	4%
Total	253	

- ➔ Baisse de l'offre de créneaux disponibles en fin d'année 2022 (88 % des créneaux sont pourvus en décembre).
- ➔ Une offre de soins à la baisse en médecine sur le secteur de la CPTS / communes limitrophes : Boufféré, Saint-Denis-la-Chevassse, Saint-Philbert-de-Bouaine, Corcoué-sur-Logne, Boussay, etc.
- ➔ Depuis mai 2022, 53 personnes domiciliées sur le secteur de la CPTS orientées vers les Centres de soins non programmés de la Roche sur Yon ou des Herbiers (car aucun créneau disponible sur le secteur au moment de la régulation par l'ADOPS).

Nouvelle organisation depuis 1^{er} janvier 2023 – accès régulation officine (Boufféré, Saint-Denis-La-Chevassse, Les Brouzils)



2. Service d'Accès aux Soins en Vendée

Cf. convention (document de travail)

Groupe de travail départemental en cours d'élaboration de la convention SAS.

Parties prenantes :

- Pour la filière de l'aide médicale urgente : CHD Vendée
- Pour la filière ambulatoire :
 - l'Association Départementale de l'Organisation de la Permanence des Soins (ADOPS) 85
 - Les 7 CPTS
- L'Agence Régionale de Santé

Quelles implications pour la CPTS Terres de Montaigu ?

- Plateforme de régulation commune
- Effecteurs de la filière médecine générale = professionnels de santé volontaires pour prendre en charge des SNP
- Favoriser et contribuer à l'organisation des soins non-programmés
- Structurer une organisation des filières de prise en charge des patients et assurer la continuité des soins sur l'ensemble du territoire d'intervention
- Utilisation d'un outil commun avec les autres CPTS et communication auprès des PS du secteur
- Salariés de la CPTS peuvent être contactés pour faire le lien avec les soignants du territoire si besoin d'augmenter les créneaux

Vote favorable pour la convention SAS.

3. Charte InterCPTS

Dynamique InterCPTS en Pays de la Loire - Volonté de rendre officielle les échanges entre les différentes CPTS de la région.

2 possibilités :

- Création d'une structure juridique (type Fédération Régionale)
- Création d'une charte de collectif renforcé (sans structure juridique)

Avis CA : pas de structuration juridique, favorable à une charte de collectif. Un vote sera proposé à l'ensemble des CPTS des Pays de la Loire.

4. Ateliers de co-développement

Objectif : en vue de l'avenant ACI début mars 2023, la CPTS Terres de Montaigu doit renouveler une partie de ses actions. L'objectif de cet atelier est d'échanger sur 4 thématiques afin de retenir quelques orientations qui pourront être développées dans les différents groupes de travail.

Quelles organisations pour améliorer l'accès aux soins des patients sans médecin traitant ?

Idée 1 :

- Avoir un lieu dédié (ailleurs qu'à Montaigu ?)
- Pour du conseil, de l'orientation et des consultations sur rendez-vous en fonction des besoins (en présentiel + téléconsultation pour des urgences ?)
- Uniquement pour les patients sans médecin traitant
- Par des étudiants SASPAS (ex : 1 jour en Centre / 2 jours en cabinet) ? Remplaçants ?
- Avec l'aide d'un assistant administratif

Vigilance sur le système informatique et le matériel à disposition des soignants.

Idée 2 :

- Téléconsultation guidée entre MG/IDEL
- Pour les renouvellements
- Au domicile du patient / lieu dédié

Idée 3 :

- Qui peut faire quoi ? hors médecin traitant ?
- Rôles et missions des Pharmaciens, IDEL, Sage-femmes, kinés

Quels sont les parcours en santé mentale adulte à développer ? Implications des professionnels de santé libéraux ?**Idée 1 :**

- Communication EPSM – professionnels de santé libéraux en intrahospitalier dans les unités d’hospitalisation à la Roche et extrahospitalier au CMP Gaston Chaissac (exemple : changement de traitement)
- Cause : absence de connaissance de l’équipe de soins libérale par les équipes de l’EPSM.
- Leviers :
 - Fiche de liaison à envoyer aux MG + IDEL référents + Pharmaciens référents (en cas de traitement lourd)
 - Mise à disposition des équipes de l’EPSM par la CPTS d’une cartographie des cabinets IDEL du territoire (coordonnées)

Idée 2 :

- Formation des professionnels de santé libéraux sur ce qu’est la santé mentale
- Signes d’alerte ? Quand alerter ? Quelle posture avoir ?

Idée 3 :

- Coordination interprofessionnelle autour des cas patients (MG, Infirmière hôpital de jour, infirmière asalée, IDEL, etc.)

Idée 4 :

- Informer / présenter le rôle et missions des professionnels pouvant intégrer l’équipe de soins du patient
- Exemple : psychomotricien pour anorexie, troubles anxieux, sommeil, fibromyalgie.

Quelles difficultés rencontrées par les patients / soignants dans les parcours cardiologie / radiologie ? Quels seraient les leviers ?Cardiologie

Difficultés	Leviers
En cas d’urgence	Avoir un n° joignable pour un avis médical (urgence ou pas ?)

Connaissance des symptômes, suivi des traitements	Formation sur les signes d'alerte par les cardiologues

Radiologies

Difficultés	Leviers
Délais mammographie	Initier les travaux de coordination avec Iris Grim
Délais scanner CHD	Initier les travaux de coordination avec Iris Grim
Lecture des comptes-rendus par les spécialistes de la Clinique Saint-Charles	Lecture des résultats sur la plateforme de la clinique via « Pro santé connect » ➔ Mon Espace Santé

Quelles organisations locales pour mieux prendre en charge les enfants atteints de TND ?

Idée 1 :

- Besoin de coordination ++
- Problème lorsque les professionnels de santé de communes / MSP différentes qui interviennent pour un même patient
- Echanges nécessaires en réunion de coordination pluripro – type comité de coordination pluripro à disposition des professionnels de santé du territoire. Financement CPTS.
- Utiliser messagerie sécurisée

➔ « Niveau 2 » de prise en charge.

Prochain CA :

Prochaine Assemblée générale de CPTS :